REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 10 octobre 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat

L'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève se voit offrir le millésime 2023 de la Vigne des Nations

Ce jeudi 10 octobre, Mme Nathalie Fontanet, présidente du Conseil d'Etat, a remis le parchet 2023 de la Vigne des Nations à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains. Cette récompense, attribuée chaque année, est le symbole de la reconnaissance du canton de Genève envers une organisation internationale ou une association qui œuvre pour un monde meilleur.

Chaque année, la République et canton de Genève dédie à une entité de la Genève internationale le dernier millésime de la Vigne des Nations appartenant à l'Etat. Cette année marque les 75 ans des Conventions de Genève. C'est donc tout naturellement à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève (l'Académie) que revient la cuvée 2023.

Créée par l'Université de Genève et l'Institut de hautes études internationales et du développement en 2007, l'Académie est rapidement devenue une institution de référence dans le domaine du droit international humanitaire. Elle offre des formations, mène des travaux de recherche et organise des événements depuis son siège de la Villa Moynier, au bord du lac, à Genève.

"A partir de la première Convention de 1864, le droit humanitaire est le socle sur lequel la Genève internationale s'est construite", relève Mme Nathalie Fontanet. "Il nous faut aujourd'hui rappeler, avec vigueur, l'importance des Conventions de Genève, mais aussi celle du droit international et du droit international humanitaire. Il est fondamental que leurs règles soient étudiées et connues du plus grand nombre. Il est essentiel d'en être, chacune et chacun, des ambassadeurs", relève-t-elle en soulignant, à cet égard, la "haute réputation méritée" de l'Académie.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Guylaine Antille, maire de la commune de Bernex, et de M. Christian Bovet, Président du Conseil de l'Académie, ainsi que d'un petit nombre d'invités.

"Le soutien des autorités politiques aux missions de l'Académie est particulièrement important, en ces temps où le droit international humanitaire et les droits humains sont trop souvent remis en cause, de tant de façons. Le geste du canton de Genève à l'égard de notre institution a donc une grande signification, et il est apprécié à sa juste valeur non seulement par l'Académie mais aussi, j'en suis persuadé, par l'UNIGE et l'IHEID. Le travail de la vigne est une belle illustration de la persévérance et parfois de la résilience dont nous devons toutes et tous faire preuve dans ces domaines du droit", déclare Christian Bovet.

Pour plus d'informations sur le droit international humanitaire et son histoire genevoise: Les Conventions de Genève - 160 ans d'histoire | Genève internationale (geneve-int.ch)

Pour tout complément d'information aux médias:

- *Etat de Genève: M. Dejan Nikolic, Secrétaire général adjoint chargé de la communication, DF, T. 079 416 84 10;*
- *L'Académie de droit international humanitaire et de droits humains: Mme Lina Borén, Responsable de la Communication et des Relations Extérieures, T. 022 908 44 13.*